L'ABEILLE.

IMPRIMEE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, (MATIN,) 4 FÉVRIER 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 février.

On remarquera avec plaisir, que l'administration du Théâtre d'Orléans s'occupe de donner au public plusieurs pièces de circonstance : depuis 27, 28 *et* 29 *juillet*, nous n'en avons eu aucune, et cependant les théâtres de Paris en ont représenté et en représentent encore journellement une foule. Si ces sortes de pièces ne brillent pas toujours par la manière dont elles sont conçues et traitées, on est sûr néanmoins qu'elles ne manquent pas de faire une bonne recette, car les événemens auxquels elles se rattachent sont encore présents à la mémoire de chacun, et chacun est avide de les revoir, car il est dans notre nature d'aimer à nous nourrir d'enthousiasme comme d'illusions. La preuve de ce fait est écrite dans les journaux de Paris ; on y voit que la plupart de ces compositions, d'une médiocrité reconnue, ont attiré constamment la foule pendant plusieurs représentations. Notre langue, nos mœurs et mille autres causes empêchent que, de long-temps encore, nous restions étrangers aux succès de la France, ainsi on ne pourra manquer de voir ici avec plaisir les pièces qui retracent quelques scènes du grand drame dont ce pays a été le théâtre depuis trente ans ; pour s'en convaincre il suffit de se rappeler quels vifs sentimens se sont manifestés à la nouvelle des événemens de juillet.

La première pièce de ce genre qui doit être jouée, est celle que l'affiche du théâtre annonce aujourd'hui pour dimanche, sous le titre *Les romans du lendemain*; c'est une assez bonne caricature de ces caméléons politiques qui ne se font scrupule d'embrasser successivement les opinions les plus opposées, dès qu'ils voient l'emphatines; et de ces hommes pusillanimes, qui attendent toujours la fin des événemens pour se décider.—Ensuite viendront le *Jésuite*, drame en trois actes dont nous donnerons demain le titres, et *Bonaparte lieutenant d'artillerie*; ces deux dernières et d'autres encore, nous assurent-on, sont à l'étude et seront représentées incessamment.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

HAVRE, 25 novembre.

MARCHE ET PROGRÈS DES CARLISTES.

Les écrivains carlistes ont suivi depuis la révolution une marche dont il ne faut pas perdre de vue. C'est sur le chemin qu'ils ont déjà parcouru que nous devons retrouver leurs intentions et découvrir leurs projets.

D'abord qu'ils ont eu peur de la fermeté que venait de montrer le peuple, ils se sont tus, sans avoir abandonné les moyens qui pouvaient leur faire constater leur existence ; mais cette existence nous paraissait inoffensive, nous les avons laissés subsister. C'était leurs réserves qui pouvaient jouer un tems meilleur pour eux : c'était de notre part une amnistie que nous leur donnions.

Le ministère qui a succédé à la dictature populaire s'est montré faible. Les carlistes ont bien mieux que nous, à qui ils avaient affaire, ils sont devenus d'autant moins timides, que le pouvoir leur paraissait mou, conciliant et disposé à nouer les liens rompus de la restauration, aux bouts nouveaux de la révolution. Des journalistes carlistes se sont hasardés à écrire d'abord le grand mot de la fin des princes. Ils ont fait une des discussions de doctrine et de droit public. C'est par là que nous avions saperles fondemens du trône des Bourbons ; c'est par les mêmes moyens qu'ils ont cru attaquer les fondemens du trône populaire.

L'opinion publique annulée par la confiance que l'on avait accordée à un pouvoir restaurateur, l'autorisait que trop le système adopté par nos ennemis.

Les journaux libéraux, en se jugeant même avec sévérité l'opinion des traînards politiques, tenaient à l'armer des armes carlistes contre la révolution. Voyez, disaient-ils, ce que l'on fait de si grand et de si conséquent en reposant sur le granite ! Des ministres qui provoquent tant de pétitions que ceux contre lesquels s'élève le journalisme indépendant. "Et de fait, disaient les corollaires que tiraient les raisonneurs de la *Gazette* et les congréganistes de la *Quotidienne* ! C'était bien la peine d'avoir fait la révolution, pour ne pas rencontrer mieux que le 29 juillet, que ce que nous possédions avec le 8 août. Un principe stable de moins au trône, et des élémens d'anarchie de plus dans le peuple, voilà ce que nous y avions gagné."

Les Carlistes ne demandaient pas mieux que de voir reprendre du cœur sans danger et d'élever la voix. Nous ne leur en avons donné que trop l'occasion. Eux-mêmes alors, non contens des élémens commodes d'opposition que leur fournissions comme à plaisir, ont cherché à faire naître de leur côté des prétextes de vaines fondées sur un droit de liberté que nous n'avons jamais méconnue, comme les hommes d'un autre âge le firent avec d'autres idées, en 92 et en 93.

Les prêtres, que nous n'avons plus reconnus comme les ministres de la religion de l'Etat, ont cessé de prier pour le roi du peuple. De là, faibles réclamations en faveur de la liberté de conscience du clergé.

Le serment de fidélité imposé aux électeurs, qui n'ont pas de fonctions publiques à exercer en déposant un vote indépendant, a provoqué des protestations de la part d'anciens Vendéens. De là discussions relatives aux contradictions existant entre la loi et la qualité d'électeur définie par la loi.

Un pair qui a refusé le serment que son titre appelait à prêter, insulte la révolution et le roi couronné de la palme des trois journées. Aussitôt la chambre des pairs est invitée à le juger : elle le renvoie aux tribunaux ordinaires qui le renvoient à la chambre des pairs, érigée en tribunal suprême. De-là naît l'occasion opportune pour l'accusé et son parti, d'insulter à toute la nation et au choix du peuple, en traitant le souverain de fils de regicide et de spoliateur du légitime Henri V.

Un abbé plus subtil encore que ceux-ci, a conclu que le clergé jette ses émolumens à l'eau, pour crier : *Je suis libre!* Des associations de prêtres libérés se forment aussitôt dans les Vosges. *La Quotidienne* combat les opinions de M. de La Mennais, pour alimenter, par l'attrait de la contestation, l'intérêt qu'une opposition inactive, entre gens du même parti, a fait d'abord naître. Les idées de la restauration circulent à l'abri du droit de discussion; la liberté de contradiction s'établit ; on s'associe enfin, et tout cela finit par le carlisme. Le danger nous échappe. Les habitudes qu'un ministère faible nous a imprimées après un moment d'énergie, nous font tolérer ce que nous aurions trouvé mauvais, attentatoire, il y a trois mois. Cette indolence nous a déjà coûté une partie de notre glorieuse révolution : Dieu sait quand nous ratraperons ce que nous en avons déjà perdu !

Et c'est cependant contre les journaux indépendans que la chambre complaisamment dupe de cette comédie, s'attache à faire de la polémique! Et c'est avec les carlistes que sans le savoir, elle tend à former un pacte d'alliance, contre les vrais et les plus conséquens appuis de la révolution ! En vérité si les carlistes ne sont pas les plus adroits dans cette petite guerre morale de partis, on est forcé de convenir au moins qu'ils ont été les plus heureux.

Mais ne nous désespérons pas. Presque toujours l'adresse a été du côté de l'opposition. Et pourquoi ? Parce que la force est presque toujours indolente, parce que les majorités confiantes dans leur puissance, s'endorment facilement et ne se réveillent souvent que trop tard, parce que les grands corps tendent presque toujours à se diviser, et que le bonheur de leur position leur ôte cette vigilance qui devient une nécessité pour les faibles qui combattent pour leurs foyers et pour leur vie sans cesse menacée.

Il en est temps encore : réveillons-nous pour conserver avec vigilance, le bien immense que nous avons conquis. Quand nous étions l'opposition, nous étions défians et actifs. N'abandonnons pas ce rôle. La guerre peut nous menacer d'un jour à l'autre, et s'il faut que nous marchions à la frontière, ne partons pas sans avoir réduit à l'impossibilité de nous nuire, les ennemis du dedans. Nous ne devons marcher contre l'invasion de la légitimité, que libres des inquiétudes que les envahisseurs de l'intérieur nous ont un moment inspirée.

(Jour. du Havre.)

—Sous le gouvernement tombé en juillet, la nourriture des chevaux de la liste civile, coûtait par jour et par tête quarante-neuf sous. Quand une commission fut nommée pour administrer l'ancienne maison de Charles X, le prix de la ration fut réduit à trente-deux sous sans difficulté. C'est en effet le prix courant de la dépense d'un cheval dans les meilleures écuries. La liste civile avait 1300 chevaux ; une surcharge de 85 c. par ration faisait ainsi une différence quotidienne de 1105 fr., c'était par an 397,600 fr. Cette somme passait en remises et gratifications à ceux dont dépendaient les fournitures. Un personnage maintenant impliqué dans une affaire grave, touchait sur ce fonds un revenu de 25,000 fr.

Le gaspillage était poussé au même point d'impudeur, sur les autres articles, à une époque encore peu éloignée ; un marchand de vin de la cour, déclarait ne pouvoir fournir au château, à moins de 9 fr. la bouteille de chambertin, qu'il vendait en ville à 5 fr. et au-dessous.

—Il est bon de tems en tems de se rappeler la disposition politique des esprits, et de compter avec les faits du moment.

Deux nuances bien distinctes divisent aujourd'hui l'opinion publique.

La première de ces nuances est celle des gens qui veulent les conséquences immédiates et absolues de la révolution. Cette nuance n'a pour elle que la minorité.

La seconde nuance appartient à ceux qui désirent que la révolution n'ait d'autre effet que de perfectionner le gouvernement représentatif, si mal ébauché par la restauration, et qui ne voient enfin dans notre régénération, qu'un moyen certain de compléter l'œuvre constitutionnelle. C'est à cette opinion que la majorité s'est ralliée.

Dire que la majorité a raison, et qu'elle n'en reviendra pas à penser comme la minorité, n'est pas notre affaire. C'est comme un fait, et non pas comme une raison irrécusable, que nous rappelons ici que la majorité est pour le modérantisme. S'il nous fallait même prouver que souvent les majorités prises jusque dans la nation, ont eu tort contre la minorité, nous citerions, entre mille exemples frappans, le retour de ces Bourbons que nous venons de chasser, salués en France par les cris de joie de tout un peuple, et les décisions de la Chambre de 1816, qui, comme on se le rappelle, se sont trouvées applaudies par ceux qui, plus tard, ont fletri le souvenir de cette Chambre.

La Chambre actuelle a prouvé aussi qu'elle était pour la révolution, mais pour cette révolution devenue le complement de la restauration. La chambre a dû adopter par egoïsme, par orgueil même de son origine, une opinion qui se conciliait avec ses penchans à une douce transition entre le régime déchu et le régime nouveau. Que seraient devenus en effet les députés de la restauration, au milieu d'une retraite générale!

Cependant des ministres qui avaient pour eux la majorité de la Chambre, et le consentement de la majorité dans la nation, ont été obligés de se retirer. Mais remarquez bien que ce n'est pas parce que leurs opinions étaient modérées, qu'ils ont été poussés à renoncer au pouvoir : c'est seulement parce que leurs actes ont été faibles, inexplicables et quelquefois très-inopportuns. Les bonnes raisons qu'on a fait valoir contre leur leçon d'agir, ont plus fait pour leur chute, que le système de transition qu'ils avaient voulu mettre en pratique. M. Louis, avec moins de certitude dans ses vues, et M. Guizot, avec plus de fermeté dans ses résolutions factices, auraient pu rester au ministère, tout en conservant leur manière d'envisager les choses. C'est par une marche audacieuse qui a discrédité leur doctrine, au milieu des événemens qui entraînaient, à son insçu, la nation vers des réformes promptes.

Aujourd'hui croit-on qu'en modifiant le ministère, on ait voulu rendre hommage au principe radical de la révolution? Non, bien certainement. On s'est borné à choisir d'autres ministres dans le sein de la majorité. Quelques membres du conseil passaient pour représenter l'opinion révolutionnaire : on leur a, non pas opposé, mais bien adjoint, comme pour neutraliser ou rompre leur tendance, des hommes qui représentent les opinions tempérées, les vues conciliantes du grand nombre.

Plus avancés dans la nouvelle carrière politique que la Révolution a ouverte à la France, nous aurions vu le ministère Guizot rester debout, malgré les journaux, parce qu'il avait pour lui la majorité de la Chambre ; mais comme cette majorité n'était pas tout-à-fait l'expression de la majorité prise en dehors des Chambres, on a sacrifié le ministère Guizot à des exigences pour ainsi dire exceptionnelles. C'est un cas peut-être qui ne se représentera plus, que la chûte d'un ministère tombant, soutenu par le plus grand nombre des députés; mais il faudra pour que cette circonstance ne se renouvelle pas, que la Chambre soit plus vigoureuse et inspire plus de confiance qu'elle ne l'a fait jusqu'ici.

Désormais pour qu'on obtienne un ministère contre lequel ne s'élèvent pas les journaux, qui même en dehors de l'opinion publique sont devenus momentanément une puissance, il faudra d'abord que la majorité de la Chambre tende à se mettre d'accord avec la majorité de la nation. On dit bien aujourd'hui partout que la Chambre, telle qu'elle est, peut être regardée comme passable; mais personne n'oserait dire encore qu'elle est à la hauteur de son mandat, et qu'elle ne pourra pas devenir meilleure. On la tolère avec ses imperfections, avec ses lenteurs et ses hésitations, parce que l'on craint encore en France. Dès l'instant qu'on ne s'alarmera plus, on cherchera mieux, et alors on aura un ministère selon les vœux de tous. Mais en attendant ce moment là, il faut savoir se contenter de ce que nous possédons, et se garder surtout de trop contrarier la marche d'un gouvernement qui s'essaie avec timidité. Les bons citoyens sont ceux qui préferent les améliorations progressives, à des changemens brusques qui pourraient effrayer une majorité craintive. Employons s'il le faut dix ans à faire tranquillement ce que nous pourrions exécuter en un an, avec des élémens que nous n'avons pas. M. de Villèle demandait dix années pour consommer la contre révolution. Eh bien! accordons ce temps là à nos ministres, quels qu'ils soient, pour achever la revolution. Dès que toute une nation indépendante ne veut marcher qu'à son aise, il y aurait danger à lui faire prendre le pas de charge malgré elle.

—Plusieurs châteaux, qui peuvent en peu d'heures communiquer entr'eux, existent dans le Nord de notre département. Habités par des personnes qui sont loin d'avoir donné des gages d'attachement au nouvel ordre de choses, ces lieux passent dans le pays pour réunir souvent avec mystère, un grand nombre de Carlistes. La défiance des habitans s'est trouvée plusieurs fois sollicitée par des bruits qui jusqu'ici paraissent ne se fonder que sur des conjectures assez vagues. Cependant plusieurs personnes nous ont assuré avoir vu des estafettes de Paris se rendre à Blosseville, à Veule et à Sassetot, dans les momens où la capitale croyait encore de l'agitation. On va jusqu'à dire que trois petites pièces de canon existent dans les environs de Cany, et qu'on les trouverait si l'on se donnait la peine de les chercher, chez des Carlistes avoués. De pareils bruits sont trop invraisemblables ou les craintes qu'ils doivent inspirer trop peu motivées, pour que l'on attache une grande importance à de telles révélations, lorsqu'elles sont exactes. La garde nationale et les douaniers du service actifs veillent d'ailleurs, et c'en est assez pour la tranquillité publique.

Nous savons aussi qu'à Dieppe, il a existé et qu'il existe peut-être encore une espèce de petite junte qui a pris chaudement en main les intérêts du duc de Bordeaux. Des protestations de fidélité ont même été faites à Charles X, par des députés de cette junte ridicule; mais les *Carlins*, comme on les appelle à Rome, ne nous inquiètent plus; et si les illusions dont ils voudraient nercer l'infortune de la royauté déchue, peuvent aider à supporter son irréparable chûte, nous ne demandons pas mieux que des députations partent toutes les semaines s'il le faut, de Dieppe pour l'Ecosse. Le dévouement des partisans de Charles X ne tiendra pas long tems contre les frais de voyage et les fatigues de la route que seront obligés de parcourir les ambassadeurs de ce petit gouvernement provisoire.

—Hier, a eu lieu aux Vendanges de Bourgogne le banquet des vétérans de Jemmapes, sous la présidence du maréchal Jourdan. Les commissaires étaient le général Brouard, le général Verkel, le colonel Gaspard Thierry, le colonel Girold de Cohorn, le colonel St-Laurent, M. Anglade, le colonel Viala et l'adjudant-commandant Jarry. Au centre de la salle richement décorée, était placé le buste du roi, surmonté d'une couronne de chêne et de lauriers. Le président a pris place à côté du fauteuil du roi. Il était accompagné du général Lafayette, du général de Rumigny, aide-de-camp de S. M. On remarquait au nombre des convives MM. A. Delaborde, Audry de Puyraveau, Podenas et Mauguin, membres de la chambre.

Le maréchal Jourdan a porté le premier toast: "Au roi, général citoyen, l'un des vainqueurs de Jemmapes, et à son auguste famille."

Ce toast a été suivi de ceux : "Au général Lafayette, au duc d'Orléans, à la reine modèle des mères et à sa noble famille, à la liberté de la presse, aux vainqueurs de Jemmapes, à la garde nationale parisienne, aux députés défenseurs des libertés publiques, aux artistes et aux ouvriers, à l'assemblée constituante."

A chaque toast, la musique a fait entendre les airs nationaux, et chacun s'est secoué satisfait de cette fête toute patriotique, à laquelle a présidé la gaîté la plus franche et la plus cordiale.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

ARRIVÉS.

Balaou de remorque Shark, Wood, ayant mis en mer les navires Vesta, Hellen-Wat et Harriet, ainsi que les bricks Envoy et Watchman. Le navire Salem était echoué sur la barre. Le Shark a fait passer la barre au brick Morè. Le brick Thomas, de Liverpool, y était mouillé. Au départ du bateau (le 2, à 9 heures du matin) il y avait à la passe les navires Crown et Albrez, à l'ancre, ainsi que la barque Agnes, tous trois de Liverpool. Rencontre à l'entrée de la passe, le pilot ayant à la remorque le brick Moro. Venaient le brick Isabella et les goelettes Nimbe et Zephyr.

Brick Isabella, Jones, Liverpool, à Gordon, Forstall & co. (Pour les connaissemens particuliers, et ceux des autres navires, et bateaux-à-vapeur, voyez la partie anglaise.)

Goel. Nimble, Devalvargo, Tampico.

Goel. Zephyr, Sanchez, Tampico.

Bateau à vapeur Brandywine, Hamilton, de Smithland, avec 1233 balles coton, 500 barils farine &c. à divers.

Bateau à vapeur Planter, Jarreau, des Nachitoches, avec du coton et de la pelleterie, à divers. Il a remorqué le bateau à vapeur Wachita-Packet, ayant sa machine dérangée. Ce dernier a à son bord 1250 balles de coton.

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE, 6 FEVRIER 1831.

troisième représentation de

HERR-CLINE,

Dans la pielle il exécutera la scène toute applaudie du

Carnaval de Venise,

Et représentera les poses et attitudes d'un Gladiateur Romain.

Ces exercices seront précédés de la première représentation de

LES HOMMES DU LENDEMAIN,

Comédie nouvelle en un acte, par M. Depagny.

Le spectacle sera terminé par

Les Voitures Versées,

Opéra comique en deux actes, par M. E. Dupaty, musique de Boyeldieu.

BUREAU D'AGENCE D'AFFAIRES

Et de Commission—*Rue de la Douane, No.* 18

ON se charge dans ce bureau de la députation des affaires litigieuses et autres; des recouvremens de toute espèce; de la vente et de l'achat des propriétés mobilières ou immobilières, des titres, créances &c.

On s'y charge également de la rédaction de tous contrats ou obligations sous seing privé, et de leurs traductions dans les trois langues. Le bureau est ouvert de 10 à 2 heures. [4 fev—6m]

RIZ—199 tierçons et 25 demi tierçons RIZ en débarquement du brick Attention, venant de Charleston, à vendre par *W. G. HEWES.*
4 fév. Rue du Camp, no. 9.

MADAME THÉODORE FRANQUEVILLE, prend la liberté d'informer les Dames et Messieurs que l'on trouve chez elle, rue Dauphine entre Orléans et Ste.-Anne, un assortiment de costumes pour bals dans le goût le plus nouveau, ainsi que des masques pour Dames et Messieurs, aux prix les plus modérés.
4 février—0

LE CHRIST REPOUSSÉ.

CE magnifique tableau de BENJAMIN WEST, président de l'académie royale de Londres, est exposé dans l'église des Marins, place de la Douane, où l'on pourra (pendant un court espace de temps) le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à la nuit.

C'est le plus grand tableau qu'ait jamais peint M. West. C'est un de ses derniers ouvrages et l'on s'accorde à le considérer comme son chef-d'œuvre. Dix mille guinées en ont été offertes à Londres, où il a excité l'admiration des connaisseurs depuis 1815 jusqu'à 1829, époque de son départ pour l'Amérique. Depuis qu'il est aux Etats-Unis, ce tableau a été successivement exposé à New-York, à Philadelphie, à Baltimore et à Boston, où plus de cent mille personnes ont été l'admirer.

PRIX D'ENTRÉE—50 cents.

☞ On pourra pour un escalin se procurer sur les lieux une clef de ce tableau en anglais et en français. 3 fév.—1m

LE soussigné étant sur le point de partir pour le Mexique, offre à vendre son Fonds de Magasin rue Royale No. 215, à des prix raisonnables. Pour plus amples informations s'adresser à BERNARD TURPIN.

Si d'ici au 15 du courant, le dit magasin n'est pas vendu à l'amiable, il sera mis ce jour à l'enchère. 2 fév

MAQUEREAUX—300 barils et 200 demi do. maquereaux nos. 1, 2, et 3, à bord de la goelette Paramour, à vendre par
fév. LINCOLN & GREEN.

PORTER—20 futailles, de 8 douz. chaque, Porter de Londres, à vendre par
29 janv P. B. PENNY.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 5 Février 1831.

Bal paré et masqué.

Dans lequel on n'admettra que les dames qui auront reçu des billets d'invitation ; aucun billet de dame ne sera délivré le soir du bal.

Les cavaliers en souscrivant paieront leur billet une piastre et demie.

A l'avenir il y aura grand bal paré et masqué les mercredis et samedis, jusqu'à la fin du carnaval. 3 Fév

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Samedi, 5 Février,

Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. (☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.
3 Fév—3

SALLE D'ORLEANS.

Troisième et dernier Bal d'Enfans.

Mr. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public qu'il donnera à son bénéfice le lundi gras 14 fevrier un

Grand Bal Paré

Précédé d'un

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 6 heures et finira à 9.

N. B. Pour éviter l'encombrement de la salle on ne permettra l'entrée du bal qu'aux domestiques qui accompagneront des enfans. 3 fev.

SALLE D'ORLEANS.

Anniversaire de la naissance de Washington pour le 22 février 1831.

UNE souscription est ouverte pour un Bal qui aura lieu dans la Salle d'Orléans, chaque souscripteur accompagnant des dames paiera $3 en recevant ses billets, et ceux qui n'en accompagneront point paieront $2 en recevant les leurs. Les listes sont déposées chez Mr. J. Davis et chez Mr. E. Bertus. 3 fev.

1000 boucauts de MELASSE à vendre, près de la ville. S'adresser à
2 fev J. MAGER.

DOUBLONS—115 doublons espagnols, à vendre par P. B. PENNY,
1er. fev. Rue Bienville, No. 28.

Cazadorcs

DE ORLEANS.

La compagnie tomara les armes el domingo proximo 6 de corriente, a las 8 en punto de la mañana, uniforme de invierno, y morrion con plumero: se reunirá en el parage acostumbrado.

Por órden del capitan,
RAFAEL PEREZ,
4 de feb. Sergto. 1o.

TIRAILLEURS

LOUISIANAIS.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures precises du matin, pour être passée en revue par le Gouverneur de l'Etat, commandant en chef.

Par ordre du capitaine,
CHARLES BUSSI,
3 fev. Sergt.-major.

Gardes d'Orléans.

ATTENTION!

LA compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures du matin. Equipement complet pantalon et veste blancs.

Par ordre du capitaine,
LOUIS SUH,
3 fév —3 Sergt.-major

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 9 heures précises du matin, pour être passé en revue par S. E. le Gouverneur. Equipement complet, uniforme d'hyver.

Par ordre,
2 fev C. DUREL,
adjudant-major

CHASSEURS, ATTENTION.

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 6 du courant, à 8 heures precises du matin, (tenue d'hiver) au lieu ordinaire, pour être passée en revue par le GOUVERNEUR DE L'ETAT, commandant en chef.

Par ordre du cap taine,
L. LAMOTHE,
2 fév. Sergt.-major.

DEMAIN!

LE CONCERT DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE

BATON-ROUGE,

3me. CLASSE, pour 1831.

☞ Le tirage aura lieu le Samedi 5 Février.

GROS LOT.

10,000 PIASTRES!

PROSPECTUS :

1	Lot de	10,000
1	do. de	4000
1	do. de	1800
1	do. de	1200
1	do. de	900
1	do. de	688
6	do. de	600
6	do. de	300
6	do. de	200
156	do. de	50
156	do. de	25
624	do. de	8
7,800	do. de	4

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers.....$4—demis et quarts en proportion.....Livrets de 10 billets (garantis ne pas tirer moins de $16) $40.

On pourra se procurer des billets
AU BUREAU DU DIRECTEUR,
2 fév No. 81, *Rue de Chartres.*

TABLEAU DE CAÏN DE DAVID.

LES citoyens de la Nouvelle-Orléans, sont respectueusement prévenus que le célèbre tableau de CAIN méditant la mort d'Abel, par David, restera exposé pendant quelque tems, rue de Chartres, No. 3, à trois portes, de la rue du Canal.

Ce beau tableau est généralement reconnu comme étant du premier ordre, et dans aucune de ses productions son auteur n'a déployé d'une manière plus heureuse, ses magiques talens. Il a dédaigné tous les accessoires, et s'est appliqué à attirer toute l'attention sur le groupe sublime de Caïn, sa femme et ses enfans.

Tous les jours à partir de 9 heures du matin *Prix d'Entrée :*—50 cents, enfants demi prix. Abonnement $1. 31 janv—3m

BEURRE DE L'OHIO.—200 barriques beurre de première qualité, à vendre par
29 jan. *STETSON et AVERY,* Rue du Camp, no. 37.

MALLE-POSTE DE LA MOBILE A LA NLLE.-ORLEANS.

Ligne du batteau à vapeur et de la voiture.

LES passagers par la ligne ci-dessus doivent se tenir prêts à l'Hotel Richardson, rue Conti, ou au Bassin; à 4 heures de l'après-midi, les lundis, jeudis et samedis.

Les passagers par la ligne ci-dessus arriveront à la Nlle.-Orléans les lundis, mercredis et samedis, à 3 heures de l'après-midi.

26 jan. 6 LES PROPRIÉTAIRES.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le nouveau bateau-à-vapeur (à basse pression) CINCINNATIAN, capitaine Perry, a commencé son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
26 jan. *STETSON et AVERY.*

PARA TAMPICO.

La goleta MARY, su capitan Almeida, saldrá á la mayor brevedad. Por flete ó pasage acudir á los Sres. TUYES y Ca.
4 de feb. Calle Real no. 72

A LOUER OU FRETER.

Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, du 130 tonx.; charge 160 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 f.] *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.

La goelette fine voilière SARAH, capit. Stevenson, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à
4 fev. *J. W. ZACHARIE et Co.*

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
4 fév *STETSON et AVERY.*

A LOUER OU FRETER.

La jolie goelette PARAMOUNT, capn. Lobey, du port d'environ 80 bts. de mesure; elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à
3 fev. *LINCOLN & GREEN.*

POUR LA HAVANE.—Le beau brick fin voilier ATTAKAPAS, capitaine H. W. Ramsdale, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expedié sans retard. Pour le reste du frêt ou pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à vis les magasins bleus, ou bien à
3 fév J. W. ZACHARIE & CO.

PARA TAMPICO.

La goleta CORREO, su capitan Tucker, se despachará para dicho punto el jueves 3 del corriente. Los pasageros deven estar listos.

HARRISON, BROWN y Comp.
feb 1—3 No. 117, calle Real.

POUR BOSTON (parquet régulier.)

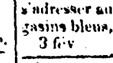

Le superbe brick fin voilier WILLIAM, capitaine Collins, ayant la plus grande partie de sa cargaison prête à aller à bord, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
29 jan. *STETSON & AVERY.*

FRET POUR BALTIMORE.

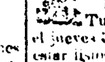

On a besoin d'un navire de moyenne grandeur pour prendre à peu près 200 boucauts de sucre sur une habitation à 9 lieues au dessus de la ville. S'adresser à
28 jan. *THEO. NICOLET & CO.*

A VENDRE, LOUER OU FRETER.

La jolie goelette NANCY, du port de 50 tonx. et construite depuis 18 mois. Elle porte 400 bls., et est prête à faire un voyage. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
27 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

POUR LIVERPOOL.

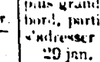

Le navire (A. 1.) MOUNT VERNON, cap. Foster, aurait besoin d'environ 400 balles pour compléter sa cargaison. S'adresser à W. G. HEWES,
17 jan. rue du Camp, no. 9

POUR BOSTON.

Le navire (A. 1.) HELVETIA, cap. Miner, qui est revenu dans le port pour compléter sa cargaison, peut prendre encore de 150 à 200 balles coton, en s'adressant promptement aux armateurs.
15 jan. *T. NICOLET & CO.*

POUR BOSTON.

Le navire (A 1) CABINET, capitaine Tappan, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. S'adresser à bord, ou à
13 janv *LINCOLN & GREEN.*

POUR CHARLESTON (C. S.)

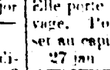

La belle goélette, fine voilière MARY, capitaine Weeks, a besoin de quelque fret leger pour compléter son chargement, et sera expédiée sans délai. Pour frêt ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à
12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.

Un bâtiment pouvant porter de 4 à 500 boucauts de sucre, pour un port du Nord. S'adresser à
PERRET et CHARBONNET.
7 jan. Rue Toulouse, no. 56.

VENTE A L'AMIABLE.

ON offre à vendre le navire à trois mats PERLE, ci-devant le *Deux Amigos* et *Dos*, de plus de 200 tonneaux, construit par un français à Bufond, Caroline du nord, de chêne vert. Ce bâtiment est dans un bon état, et peut prendre la mer immédiatement à peu de frais. Pour la solidité, il n'est surpassé par aucun autre dans cette rade. Sa membrure se touche presque, et est soutenue par d'énormes crampons en fer; dans son dernier voyage où il éprouva de forts coups de vent, il ne fesait pas une goutte d'eau. On peut le voir vis-à-vis Mr. Mortigny : on fera connaître les conditions ainsi que l'inventaire en s'adressant à Mr. Ramon de la Torre ou à
ANTHONY FERNANDEZ.

P. S. S'il n'est pas vendu d'ici à vendredi 4 février, il le sera le dit jour, à la bourse à l'encan par Mr. Domingon. 31 janv.—5

A VENDRE par le soussigné, à un prix modéré, les articles suivans, reçus par le navire Pagoda, du Hâvre, et ayant droit au drawback : et convenables aux marchés mexicains, savoir :

Dix balles drap d'Elbeuf, couleurs assorties, deux balles Moucheirs imprimées, indiennes; une caisse d'alpine noire ; une caisse dito diverses couleurs ; une caisse satin noir et autres couleurs; une caisse satin; une dito levantine ; une dito rubans; une dito mousseline; une do mouchoirs coton ; et 10 do soie à coudre, couleurs assorties.

Environ 80 barriques de bon Vin vieux, depuis deux ans dans le pays.

Plus: 80 et quelques caisses de vin rouge, très vieux, et depuis deux ans dans le pays.

BAPTISTE AZARETO.
11 jan.—☞ Encoignure Esplanade et Levée

CORDE-D'EMBALLAGE. — 110 roulx. corde d'emballage du Kentucky, en débarquement du bateau-à-vapeur Huntress, à vendre par *STETSON & AVERY,*
27 jan. Rue du Camp, No. 37.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

LUNDI 7 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi, un TERRAIN avec rue Damaine, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face sur 90 pieds de profondeur, ayant devant une MAISON à briques, couverte en tuiles, composée de 4 appartemens avec cheminées, galerie et 2 cabinets, cuisine en briques, &c.

Un TERRAIN attenant au précédent mesurant 24 pieds de face sur 90 de profondeur, avec une Maison dessus construite en colombage, ayant 4 appartemens, &c.

Conditions :—6, 12, 18 et 24 mois de terme en billets endossés &c.—Les actes de ventes seront passés pardevant Félix de Armas, notaire public. 4 fév.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 12 du courant, il sera vendu au café de la bourse Hewlett, une MAISON à trois étages, construite en briques, située rue de Chartres, No. 16, entre les rues de la Douane et Canal, sur un terrain mesurant 23 pieds 1½ pouce de face, sur 84 pieds 4 pouces de profondeur, sur une ligne de 64 pieds 10½ pouces, sur l'autre ligne 19 pieds 8½ pouces dans sa ligne en profondeur.

Conditions :—$5000 comptant, le surplus en trois termes: ½ en Avril prochain; ¼ en Octobre ; ¼ en Avril 1832, en billets endossés portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Christy, notaire public. 4 fév

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu devant le magasin d'encan, vendredi 5 du courant, à midi, une Hausse bon ordre. 3 fév

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, lundi 28 février prochain à midi, à la bourse Hewlett, 40 TERRAINS situés au faubourg Franklin. Composant les lots No. 8, 9, 11 et 12, faisant face au chemin du *Rail Road*. L'lot No. 10 ayant été vendu à la dite compagnie. Le plan sera exposé à la bourse avant le jour de la vente. Conditions : Payable un cinquième comptant, le surplus en 1, 2, 3